



MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES



**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
D'ARCHITECTURE DE PARIS LA VILLETTE**
144, avenue de Flandre 75019 Paris
Tél : 01 44 65 23 00

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

REF ID MARCHE N° 3601-2015-01

La procédure de consultation utilisée est celle de l'appel d'offres ouvert en application de l'article 33 du code des marchés publics

OBJET DE LA CONSULTATION :

Appel d'offres ouvert relatif à la location et la maintenance de machines à photocopier pour l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris La Villette
Marché à bons de commande et par allotissement, sans montants minimum ni maximum

Ancienne nomenclature Marché public :	36.01 : Photocopieurs 81.16 : Maintenance Photocopieurs
Nomenclature Européenne CPV ¹ :	30121100-4: Photocopieurs 50313200-4 : Services d'entretien de photocopieurs.

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : le 25 Septembre 2015, 12h

Le présent C.C.T.P. comporte 8 feuillets numérotés de 1 à 8

1 Common Procurement Vocabulary : <http://www.simap.eu.int/FR/pub/src/main5.htm>



SOMMAIRE

1 OBJET DU MARCHÉ ET DEFINITION DU BESOIN

1.1 OBJET DU MARCHÉ

1.2 DURÉE DU MARCHÉ – DATE D’EFFET

1.3 EXPRESSION DES BESOINS TECHNIQUES

1.4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

2 LOT NUMERO 1

2.1 1 PHOTOCOPIEUR/SCANNER A0 POUR LE LIBRE SERVICE SITE CAMBRAI

3 LOT NUMERO 2

3.1 1 PHOTOCOPIEUR COULEUR POUR LE LIBRE SERVICE SITE CAMBRAI

3.2 ETIQUETAGE ET RÉFÉRENCIEMENT DU PHOTOCOPIEUR

4 RESPECT DES NORMES EN VIGUEUR

4.1.1 ETHERNET TCP/IP

5 GÉNÉRALITÉS

6 Câbles, documentation et pilotes

7 APPLICATION DE LA GARANTIE

8 PRÉSENTATION DE LA RÉPONSE DÉTAILLÉE



1 OBJET DU MARCHE ET DEFINITION DU BESOIN

1.1 Objet du marché

Marché à procédure adaptée (MAPA) relatif à la location et la maintenance de machines à photocopier pour l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Paris La Villette

Marché à bons de commande et par allotissement, sans montants minimum ni maximum

:

(Lot n° 1) Atelier Numérique site Cambrai

(Lot n° 2) Atelier Numérique site Cambrai

La formation du personnel à l'utilisation de ce matériel

Les prestations de maintenance du matériel et la fourniture des consommables nécessaires y compris la poudre et les agrafes, à l'exclusion du papier.

1.2 Durée du marché – date d'effet

La durée du marché est fixée à **4 ans** à compter de la date de notification au titulaire

1.3 Expression des besoins techniques

Il s'agit, pour chacun des 2 lots propres au marché, de livrer, d'installer, de mettre en service et de maintenir des machines à imprimer /scanner /photocopier **neuves**, à L'ENSAPLV

1.4 Caractéristiques techniques

Les caractéristiques techniques de chaque type de photocopier souhaité sont décrites pour chaque lot dans les pages suivantes.

La notice d'emploi obligatoirement rédigée en français est fournie avec chaque machine, lors des opérations de livraison et de mise en service

2 LOT NUMERO 1

2.1 1 Imprimante/photocopieur/Scanner A0 pour l'Atelier numérique Site Cambrai

Le matériel est destiné à l'équipement du libre service Informatique de l'ENSAPLV
REZ DE CHAUSSEE avec 4/5 marches
11 rue de Cambrai Bâtiment 33
75019 Paris FRANCE

Scanner /Imprimante post script/ photocopieur Laser A0/A0+ pour un volume annuel d'environ 10 000 ml en réseau

Dans le cas d'une proposition d'un modèle supérieur à celui demandé, les nouvelles caractéristiques techniques seront considérées comme partie intégrante du CCTP si ce modèle est choisi, le titulaire ne pourra se servir des caractéristiques techniques du CCTP ci-dessous pour se soustraire à ses obligations.

Vitesse d'impression couleur 5 pages mn mini en A0

Le matériel devra pouvoir être alimentée avec des rouleaux (3 tiroirs) allant au moins jusqu'à une longueur de 90 mètres et une largeur de 1118mm

Le matériel pourra en plus disposer de tiroirs mais ce n'est pas obligatoire.

Grammage du papier de 60gr/m2 allant à 250gr/m2. Le candidat précisera si des magasins sont dédiés à des grammages.

Epaisseur de document mini : 0.2mm



Résolution minimum 600 DPI Noir et Blanc et couleur
 Réduction – agrandissement, zoom 25 à 400% minimum par pas de 1%. Nombre de
 taux pré-réglés : 5 environ
 Sélection automatique du rouleau suivant sa largeur de papier
 Meuble support photocopieur
 Système d'économie d'énergie (mise en veille automatique)
 Interfaces :
 USB permettant l'impression de fichiers contenus sur 1 disque ou 1 Clé USB
 RJ45 Ethernet 10Base/100Base mini
 Protocole TCP/IP, SMB, Appletalk mini
 Langage de description de pages PCL6, PCL5, PS
 Pilotes d'impression Windows 2000 /XP/ W7/W8 Mac OSX Apple /Linux
 Réceptacle documents
 Connexion à un monnayeur obligatoirement Cartax ; sedeco capmonétique
 (actuellement en fonction), déverrouillable par un « super utilisateur »
*le coût des copies ou impressions devront être en fonction du format de document
 produit , prenant en compte le mode quadrichromie ou monochromatique*
 Ce matériel doit pouvoir être utilisé en autonome pour l'impression USB, la
 photocopie ou la numérisation.

Scanner :

16.7 millions de couleurs RVB (24-bits) - 256 & 16 couleurs RVB adaptatives par
 palette (8-bits & 4-bits) - 256 niveaux de gris (8-bits) -Noir & Blanc (1-bits)
 Pas de limite de scan en longueur
 Vitesse de numérisation :
 Noir et blanc 25 cm/s
 Couleur 8 cm/s
 Résolution : 600 dpi (N&B et couleur) réels mini , 1200x 1200 serait le bienvenu !
 Format original max : 111,8 cm
 Formats de sortie : JPEG, TIFF, PDF
 Le résultat du scan doit pouvoir être envoyé vers :
 - la clé USB connectée
 - le stockage interne de la machine
 - une adresse mél
 - une adresse FTP

NB : le scanner n'est pas concerné par le monnayeur ; le scan est toujours possible.

Accessoires

Tous les accessoires permettant d'utiliser toutes les fonctionnalités demandées sur
 la machine seront fournis (câbles réseau, électriques ...)

Précisions/documentation à fournir obligatoirement :

Niveaux sonores de la machine
 Possibilités de stockage des travaux
 Temps de préchauffage
 Volume général de l'ensemble Hauteur, Longueur, Largeur.



3 LOT NUMERO 2

3.1 1 Photocopieur Couleur pour l'Atelier numérique Site Cambrai

Le matériel est destiné à l'équipement du libre service Informatique de l'ENSAPLV
REZ DE CHAUSSEE avec 4/5 marches
11 rue de Cambrai Bâtiment 33
75019 Paris FRANCE

Photocopieur Couleur pour un volume annuel d'environ 100 000 copies en réseau
Dans le cas d'une proposition d'un modèle supérieur à celui demandé, les nouvelles caractéristiques techniques seront considérées comme partie intégrante du CCTP si ce modèle est choisi, le titulaire ne pourra se servir des caractéristiques techniques du CCTP ci-dessous pour se soustraire à ses obligations.

Impression post script .avec *RIP embarqué ou non* .

Vitesse de copie/impression N&B 40 pages mn mini en A4 / A3

Vitesse de copie/impression Couleur 40 pages mn mini en A4 / A3

Formats papier A4, A3, A3+, A5, A6

Résolution minimum 600 DPI Noir et Blanc 1200X600 DPI couleur

Réduction – agrandissement, zoom 25 à 400%

(minimum par pas de 1% nombre de taux pré-réglés : environ 5)

Reproduction en continu de 1 à 999 copies

Chargeur de documents avec recto-verso automatique A4/A3

Sélection automatique du format du papier

Grammage du papier de 60gr/m2 allant à 200gr/m2 préciser si magasins dédiés

Tri électronique avec jeux décalés

Sélection automatique du contraste

Meuble support photocopieur

finition :

- *Agrafage simple double piqûre à cheval*

Système d'économie d'énergie (mise en veille automatique)

Interface: USB permettant l'impression de fichiers contenus sur 1 disque ou 1 Clé USB. Le candidat précisera le type de fichier couvert : pdf , jpeg, tiff...

Interface imprimante :Ethernet 10BaseT/100BaseTX Protocole TCP/IP

La connectique est en RJ 45.

Langage de description de pages PCL6, PCL5, PS

Pilotes d'impression Windows 2000 / Mac OSX Apple /Linux

Scanner : Vitesse de numérisation : 50 originaux par minute (A4) mini

Résolution : 100 à 1 200 dpi (N&B et couleur)

Format original maximal : A3+

Formats de sortie : PDF, JPEG, TIFF,

Connexion à un monnayeur obligatoirement Cartax;sedeco capmonétique (actuellement en fonction)

le coût des copies ou impressions devront être en fonction du format de document produit , prenant en compte le mode quadrichromie ou monochromatique

NB : le scanner n'est pas concerné par le monnayeur ; le scan est toujours possible.

options :

- *module massicotage*
- *module perforation 2 ou 4 trous.*



Accessoires

Tous les accessoires permettant d'utiliser toutes les fonctionnalités demandées sur la machine seront fournis (câbles réseau, électriques ...)

Précisions documentation obligatoires :

Niveaux sonores de la machine

Possibilités de stockage des travaux

Ce matériel doit pouvoir être utilisé en autonome pour l'impression USB, la photocopie ou la numérisation.

Temps de préchauffage

Volume général de l'ensemble Hauteur, Longueur, Largeur.

3.2 Etiquetage et référencement du Photocopieur

Une étiquette sera apposée sur chaque photocopieur afin de pouvoir appeler rapidement le service de maintenance en cas de problèmes.

Cette étiquette comprendra/

Identifiant: ENSAPLV-

Nom et Tél fournisseur-

Modèle-

N° du contrat de Maintenance

Tél de la maintenance

N° de Série :

Date de Fin du marché :

Ainsi que toute information indispensable à fournir au service de maintenance du titulaire du marché.

4 Respect des Normes en vigueur

Le Code des Marchés Publics rend obligatoire la référence aux "normes françaises homologuées", pour les marchés des collectivités publiques. La décision CEE 87/95 a étendu le champ des homologations aux "normes et pré normes européennes".

4.1.1 Ethernet TCP/IP

Les systèmes à connecter au réseau local doivent offrir un accès ouvert. Il convient de se référencer aux spécifications publiques : MIL-STD-1777 et MIL-STD-1778.

5 Généralités

- La solution proposée devra pouvoir intégrer toutes les normes et standards de communication en réseau (notamment Ethernet 802.3, 802.11, TCP/IP, NFS).
- Le candidat précisera les conditions techniques et financières selon lesquelles l'ENS d'Architecture de Paris La Villette pourra bénéficier des évolutions des systèmes proposés dans le présent appel d'offres.



- Il est essentiel que l'indépendance de l'établissement soit assurée. Le fournisseur ne doit en aucun cas pouvoir arrêter unilatéralement le système. Celui-ci s'engage à ce que le système ne comporte aucun programme ou séquence d'instructions dont l'activation (ou la désactivation) puisse altérer de façon délibérée le bon fonctionnement du système.
- Les prestations de maintenance ainsi que les périodes de garantie ne débuteront qu'à la date de mise en service des équipements. Durant la période courant de la date de livraison jusqu'à la date de la réception, les équipements seront sous la responsabilité du titulaire du marché. Le titulaire devra contracter une assurance pour les équipements livrés couvrant tout sinistre pouvant intervenir entre la date de livraison et la date de la réception définitive. Ce dernier en assurera la maintenance de façon à permettre le déroulement normal des phases de paramétrage, de formation, test et d'exploitation.

6 Câbles, Documentation et Pilotes

Le candidat devra **obligatoirement** fournir :

- Les fiches détaillées des équipements proposés fournies sur support papier et numérique.
- les câbles internes et externes nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble
- la documentation en français des produits proposés
- l'ensemble des pilotes nécessaires a leur éventuelle connection au réseau , ou a tout autre type de connection non prévue par le présent CCTP, mais proposé par le Titulaire.

7 Application de la Garantie

Les candidats préciseront le type de garantie proposée Ils préciseront
Obligatoirement la liste des pièces couvertes par la garantie au cas ou ce ne serait pas un ensemble **dans le cas contraire, faire une proposition de garantie élargie les y intégrant impérativement.**

Une lettre du constructeur indiquant qu'en cas de cessation d'activité du titulaire, celui-ci serait a même de reprendre a son profit le service après-vente serait considérée comme un plus. Ceci afin de pouvoir en dernier recours, se retourner vers le Constructeur en cas de défaillance du Titulaire.



8 Présentation de la réponse détaillée

Chaque fonctionnalité de ce C.C.T.P. devra faire l'objet d'une réponse précise de la part du fournisseur qui s'engagera sur chacun des paragraphes de ce cahier des charges en indiquant si les fonctionnalités existent ou non.

Il indiquera explicitement les points pour lesquels son offre ne propose pas de réponse.

Fait à _____, le
(1) Signature du candidat

La personne Responsable du Marché :

Le Directeur de l'Ecole d'Architecture de Paris La Villette

- 1) *Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé » et de la date. Indiquer les noms et qualité du signataire du marché et apposer le cachet de la société.*